



Sommaire

- Mot du Maire ----- p 2
- Informations communales ----- p 2-3
- PLU - Urbanisme----- P 4-5
- Finances communales ----- P 6-7
- Le CCAS - Commissions ----- p 8-9
- La bibliothèque municipale ----- p 10
- Le Frelon asiatique ----- p 11
- Les associations ----- p 12-13
- Commerces - Santé ----- p 14-15
- À vos agendas ! ----- p 16



Zoom sur...



Zoom sur...

**La Bibliothèque
Municipale
« La Ruche aux
livres »**



Le Mot du Maire

L'hiver aura été plutôt clément sur le plan climatique ce qui a facilité les déplacements de chacun et aura permis un travail d'élagage non négligeable dans la Commune. Le manque de neige a encore freiné l'enthousiasme des bénévoles de notre station de ski des Signaraux cependant les fondeurs et les écoliers ont pu être accueilli pour quelques séances sur les pistes de fond.

Après vous avoir présenté le bilan de l'année 2022 et les perspectives à venir, ce premier trimestre porte sur les finances de la Commune. **Le Conseil Municipal a adopté le résultat de l'exercice 2022 et a débattu des orientations budgétaires 2023.**

La hausse des coûts de l'énergie, les hausses des coûts en général impactent nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le Plan Sobriété mis en place responsabilise chaque utilisateur des bâtiments publics à être vigilant aux dépenses. La baisse de l'intensité de l'éclairage public la nuit contribue aussi à réduire les coûts.

Malgré ce contexte tendu, **la Municipalité se doit de tenir sa feuille de route qui consiste à porter des projets structurants** qui contribueront à améliorer le cadre de vie, la sécurité, la transition énergétique, le développement économique de notre Commune. Pour cela, nous sollicitons les financeurs au regard des projets subventionnables, mais le reste à charge pour la Commune reste important.

C'est pourquoi, il a été arbitré un choix sensible d'augmenter légèrement les taux de la fiscalité du bâti foncier (non réévalué depuis 2015) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 2 points sur la part communale qui apporteront une recette d'environ 30 000 € supplémentaire (hors augmentation de la base).

Conscient de la conjoncture actuelle et l'inflation qui frappent l'ensemble des ménages, cette décision n'a pas été facile mais garantira l'équilibre du budget principal et permettra pour partie d'autofinancer des travaux d'investissement et de donner une marge de manœuvre à la Commune.

Le PLU est en attente de validation par le Préfet. **Un agréable printemps se profile grâce aux nombreuses manifestations programmées.**

Angélique ROSSI



Le Cadre de Vie

Horaires des services municipaux

Inscription en Maternelle



Déchèterie :

- Du 01/04 au 31/10

Mercredi : 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Samedi : de 09h00 à 12h00

- Du 01/11 au 31/03

Mercredi : 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30

Samedi : de 09h00 à 12h00

Bibliothèque :

Mercredi et vendredi : de 09h00 à 12h00

Jeudi : de 15h00 à 18h15

Samedi : de 10h00 à 12h00

La Poste :

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : de 09h00 à 11h30

Jeudi : de 09h00 à 11h00

Du nouveau pour notre Commune

Système d'alerte à la population

La Mairie de La Motte d'Aveillans s'est dotée d'un **système d'appels automatisé**, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la Commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes). Ce nouveau service est **gratuit** pour les personnes inscrites.

Vous pouvez vous inscrire via le site :

<https://www.inscription-volontaire.com/la-motte-d-aveillans/>

Ou en remplissant un formulaire **à récupérer en Mairie.**

Vous pouvez remplir un formulaire pour chaque adulte du foyer, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement. En cas d'alerte, la Mairie de La Motte d'Aveillans adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier. Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse de courriel ou d'adresse postale, il vous faudra contacter la Mairie de La Motte d'Aveillans.

téléalerte.))

Dispositif Argent de poche

Cette année la Municipalité souhaite relancer le dispositif national « **Argent de Poche** ». Cette action consiste à **proposer aux jeunes de 15 à 17 ans de réaliser des petits chantiers / missions dans la Commune** pendant les vacances scolaires, en contrepartie, les jeunes sont indemnisés en argent liquide.

Les objectifs sont les suivant :

- Accompagner les jeunes dans une première expérience.
- Valoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes.
- Créer un lien entre jeune, élus et agents.
- Découvrir les structures municipales et découvrir les métiers.

Modalités :

- Chaque mission a une durée d'une demi-journée (3h). L'indemnité est fixée à 15 € par mission.
- L'encadrement de ces jeunes est assuré par le personnel communal ou les élus.
- Un contrat est signé entre le jeune et la Commune.

Les missions susceptibles d'être confiées sont en cours d'élaboration et pourront être :

- Missions administratives : Tri, classement, inventaire,...
- Aide à l'entretien des espaces verts. Aide aux fleurissements communal,...
- Petits travaux de peinture, nettoyage de matériel,...
- Distribution du journal local. Aide à la bibliothèque...

La liste complète des petits chantiers et missions sera affichée en Mairie fin mai. Les jeunes qui souhaitent s'inscrire dans ce dispositif doivent déposer une **lettre de motivation** en Mairie avant le 9 juin.



Acquisition de la Gare

Le Devenir de la Gare de La Motte d'Aveillans

La reprise du Petit Train de La Mure est un réel outil attractif pour l'économie de notre Territoire.

La Motte d'Aveillans est une commune de passage et d'arrêt des usagers de ce train.

Son passé minier fait partie de l'histoire de ce train grâce au Musée de La Mine Image.

La Gare était un arrêt et toute une économie était en place pour recevoir les voyageurs : vente de produits locaux, point d'infos touristiques, brasserie...

Aujourd'hui, le redémarrage du Train et la rétrocession de l'État de **ce bâtiment doit se RE INSCRIRE dans un projet d'accueil des passagers et de mise en valeur de notre Territoire.**

Un groupe de travail constitué d'élus, de créateurs étudie les différentes possibilités du projet.

Le Projet

- Aménager les abords en créant une aire de stationnement
- Aménager une aire pour camping-cars
- Aménager la Place de La Gare
- Réhabilitation de la Gare en un tiers lieu de mise en valeur de l'artisanat et des savoir-faire

Mise en valeur des savoir-faire de l'artisanat : Espace pour faire ensemble : on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on crée du lien social ...

Véritable vitrine des compétences et passions des artisans créateurs du Territoire pour les visiteurs mais aussi pour les locaux. expositions, manifestations, stages ...

Tiers-lieu d'activités à La Gare de La Motte d'Aveillans : Développer le faire ensemble, retisser des liens

- Répondre à une dynamique sociale et économique innovante
- Activer les ressources locales pour réponse aux besoins du Territoire
- Lieu de coworking entre les créateurs : échange de compétences, sortir de l'isolement professionnel, partage, soutien
- Lieu de rencontre avec le public / Créer du lien au travers de la Culture, de l'Artisanat, du Tourisme
- Maillage : Collectivités du Territoire / Associations / Créateurs
- Nouveau service de proximité / Lieu d'information
- Lieu de transmission des savoir-faire
- Lieu d'exercice d'activité artisanale / Ateliers partagés : Expo / Vente / Stage / Animation





J'ai l'honneur de vous informer que, par **délibération du 27 mars 2023**, le **Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de la Motte d'Aveillans**. L'élaboration de notre document d'urbanisme étant prescrite depuis le 23 novembre 2015, **il aura fallu compter environ 7 ans pour voir naître un document d'urbanisme opérationnel**.

Il m'est important de vous faire état de la situation dans laquelle se trouve la Commune de la Motte d'Aveillans suite à la transmission de notre dossier de PLU au titre du contrôle de la légalité de la Préfecture de l'Isère.

Élaboration de notre PLU de 2015 à 2023

Le 23 novembre 2015, le Conseil Municipal par délibération a engagé une procédure d'élaboration de son PLU. Au-delà du contenu même de ce plan local, il s'est avéré nécessaire de finaliser ou d'attendre la finalisation de plusieurs documents maintenant annexés au dossier :

1. Élaboration du « Plan de Prévention des Risques Miniers du bassin houiller du plateau Matheysin » document consultable en ligne. La commune de La Motte d'Aveillans est impactée fortement par les risques miniers qui sont recensés dans le « Plan de Prévention des Risques Miniers du bassin houiller du plateau Matheysin » (PPRM) arrêté par le Préfet le 11 juin 2019.

Aujourd'hui nous nous retrouvons avec des zones inconstructibles du fait de l'application du PPRM alors qu'elles sont urbanisées. Le règlement et le zonage du PPRM se cumule avec le règlement et le zonage du PLU.

2. Élaboration des cartes à risques

De plus une carte des risques naturels a été actualisée le 21 février 2019. Selon les zones, les constructions doivent répondre à des critères spécifiques.

3. Élaboration du schéma directeur en eau potable et des zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales

Le schéma directeur d'eau potable et les zonages d'assainissement des eaux usées et pluviales annexés au PLU ont été approuvés par délibération du conseil municipal du 27 mars 2023.

Le 16 juillet 2020, le Conseil Municipal arrête le projet de PLU de la Commune de la Motte d'Aveillans et ses annexes.

La mise à enquête publique du PLU est arrêté le 8 septembre 2022.

Le jeudi 8 décembre 2022, le commissaire enquêteur soumet son rapport et ses conclusions assorti d'un avis défavorable suite à l'enquête publique. Je peux répondre à toutes questions sur cet état à ceux qui m'en feront la demande.

Contexte législatif

La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 traduit la volonté de promouvoir un développement des aires urbaines plus cohérent, plus durable et plus solidaire.

Pour répondre à cet objectif, la loi a apporté dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements, des réformes profondes.

Dans cette logique, afin de donner aux élus des documents d'urbanisme plus riches et plus concertés permettant de définir les priorités et de mettre en cohérence les différentes politiques,

la loi a substitué les plans locaux d'urbanisme (PLU) aux plans d'occupation des sols (POS) issus de la loi d'Orientations Foncière promulguée en 1967.

La loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003, qui se veut une loi de simplification de la loi SRU considérée comme trop contraignante par de nombreux acteurs et élus locaux, a clarifié le contenu du PLU.

La loi Grenelle II ou loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) du 12 juillet 2010 vient renforcer ces objectifs. Concrètement, la loi cherche à verdir, simplifier ou mettre en cohérence les outils d'urbanisme en groupant les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales (CC). La loi fixe des objectifs environnementaux à introduire dans les SCOT, PLU et cartes communales, qui doivent intégrer les enjeux d'effet de serre, de maîtrise de l'énergie, de production énergétique propre et sûre à partir de sources renouvelables, de qualité de l'air, de l'eau et des sols, de restauration et protection de la biodiversité (via notamment la restauration d'espaces naturels, forestiers et des continuités écologiques), avec une répartition « géographiquement équilibrée » et économe en espace de l'emploi, l'habitat, du commerce et des services et du rural et de l'urbain.

La loi ALUR du 26 mars 2014, (accès au logement et à un urbanisme rénové) ou loi Duflot, vise à produire des villes et logements plus soutenables ; moins énergivores et construits en répondant aux besoins, en limitant l'étalement urbain par la densification urbaine des quartiers pavillonnaires, et en limitant l'artificialisation des derniers milieux naturels et agricoles périurbains y compris par les implantations commerciales et leurs parkings très consommateurs d'espace.

Plus récemment, la loi ELAN, pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 précise notamment les dates de prise en compte de la consommation d'espace pour l'élaboration des SCOT et des PLU et inscrit la lutte contre l'étalement urbain dans les principes généraux fondant le droit de l'urbanisme.

Enfin, la loi climat et résilience du 22 août 2021, intervenue entre l'arrêt et l'approbation de notre document d'urbanisme, ancre l'écologie dans notre société et précise les enjeux liés à l'artificialisation des sols et à la renaturation des PLU.

Nécessité d'un PLU pour notre Commune

Cette évolution législative a un impact sur l'urbanisme et notre quotidien. Le Plan d'Occupation des Sols (POS) a été condamné à disparaître le 27 mars 2017. Cette caducité implique que ce document n'existe plus et que le règlement national de l'urbanisme (RNU) prend alors le relais.

Les zones de constructibilité ne sont plus définies sur un plan. Pour connaître le statut des terrains les propriétaires sont obligés de déposer un certificat opérationnel qui définira potentiellement la réalisation d'un projet de construction mais qui ne donne pas l'autorisation de travaux. Le manque de document d'urbanisme ne permet pas à l'heure actuelle de définir la valeur d'un terrain.

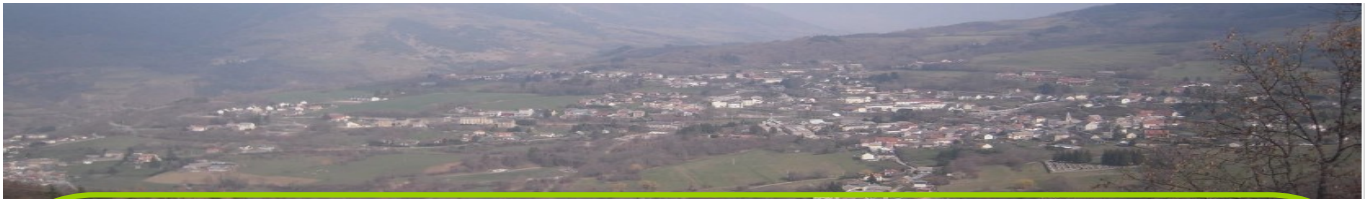
La Commune de la Motte d'Aveillans est aujourd'hui limitée dans ses constructions par les diverses lois visant à réduire l'étalement urbain, par les risques miniers valant servitudes d'utilités publiques, par les aléas naturels, et prochainement par l'état de sécheresse que connaîtra le sud de la France en saison estivale.

Les avis des PPA

Les Personnes Publiques Associées désignées par délibération du 16 juillet 2020 ont été consultées et ont rendu leur avis :

- **sans objection** de l'Institut National de l'Origine et de la qualité (INAO) en date du 25 août 2020 ;
- **sans observation particulière** de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du 2 octobre 2020 ;
- **avec demande de modifications mineures** de la Communauté de Communes de la Matheysine en date du 5 octobre 2020 ;
- **favorable** de la Chambre d'Agriculture de l'Isère en date du 19 octobre 2020 ;
- **favorable** du Département de l'Isère en date du 20 octobre 2020 ;
- **favorable** de l'Etat sous réserves (préfecture de l'Isère) en date du 26 octobre 2020 ;
- **favorable** de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère (CAM) en date du 4 novembre 2020 ;
- **favorable sous réserves** de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de l'Isère, en date du 10 novembre 2020 suite à la séance du 17 septembre 2020 ;

Notre dossier de plan local d'urbanisme, tel qu'il a été arrêté aujourd'hui, prend en compte toutes les demandes de modifications des personnes publiques associées ou personnes ayant porté avis au registre d'enquête publique. Chacune des réserves émises a été levée. Et chaque contrainte identifiée est intégrée pour une meilleure gestion durable de nos sols sur notre territoire.



Urbanisme / Trésor Public

Le nouveau service numérique « **Gérer mes biens immobiliers** » est offert aux usagers propriétaires, particuliers et professionnels (personne morale), depuis le 2 août 2021 et accessible depuis votre espace sécurisé sur <https://impot.gouv.fr>

Depuis cet automne, le service s'est enrichi, avec notamment la possibilité de réaliser en ligne les déclarations foncières et les déclarations relatives aux taxes d'urbanisme.

Parmi les nouvelles fonctionnalités offertes aux usagers, il est possible de :

- déclarer en ligne ses travaux d'agrandissement ou d'aménagement. Le service propose un pré-remplissage simplifié et un accompagnement personnalisé, effectuer une déclaration de fin de travaux. Il n'est désormais plus nécessaire de se déplacer ;
- mettre à jour ses démarches fiscales entièrement en ligne, une fois les travaux de construction ou d'aménagement terminés ;
- répondre depuis votre espace personnel aux demandes de l'administration concernant des locaux existants.

Depuis le 1er janvier 2023, vous avez également la possibilité d'effectuer à tout moment la déclaration de la situation d'occupation de votre local d'habitation et de loyer si celui-ci est loué.

Attention : tous les propriétaires auront l'obligation, avant le 30 juin 2023, de déclarer sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers », pour chacun de leurs locaux, à quel titre ils occupent leur logement. S'ils ne les occupent pas eux-mêmes, il conviendra de préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023).





Les finances communales : le bilan financier 2022

Volé par le Conseil Municipal, le Compte Administratif 2022 se décline de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Les principales **dépenses de fonctionnement** :

Écoles : 145 035.01 €
Restauration scolaire : 35 912.02 € (coût restant à la charge de la Collectivité déduction faite des recettes)
Subvention aux associations : 41 896 €
Voirie/Réseaux : 31 314.30 €
Subvention C.C.A.S. : 20 000 €
Services Ecole - Entretien : 173 555.18 €
Service technique : 177 601.36 €
Service Administratif / Bibliothèque : 134 964,66 €
Frais généraux : 155 006.84 €
 (assurance, cotisations, adhésions, impôts,...)

Les principales **recettes de fonctionnement** :

Taxes foncières et habitation : 499 841,00 €
Dotation globale de fonctionnement : 326 622,00 €
Attribution de compensation C.C.M. : 129 685,00 €
Taxes droits de mutation : 141 730,00 €
Revenu des immeubles : 39 924,50 €

Les dépenses s'élèvent à **1 077 613,26 €**
 Les recettes s'élèvent à **1 361 557,32 €**
Résultat de l'exercice 2022 est de : 283 944,06 €
Résultat cumulé au 31/12/21 : 392 283,75 €
Résultat définitif 2022 : 676 227,81 €

DEPENSES 2022

⚡ Charges de gestion courante

14% Indemnités des élus, subventions aux associations, à la coopérative scolaire et au CCAS. Participation aux organismes extérieurs

€ Charges financières/ Amortissements

4% Intérêts d'emprunts et dotations aux amortissements

🏠 Charges à caractère général

36% Dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des services communaux : énergies, contrats de maintenance, prestations de services, assurances, achats de matériels, entretien courant, fournitures, taxes diverses...

⚙️ Frais de personnel

46% Dépenses de personnel : rémunérations brutes, régimes indemnitaires, charges salariales et patronales, assurances...



RECETTES 2022

€ Autres Produits

3% Remboursements d'assurances du personnel et des sinistres

3% Revenus des immeubles

🏠 Produits des services

8% Ces recettes proviennent principalement des services suivants :

- vente des coupes de bois
- occupation du domaine public
- fermages
- restauration scolaire
- refacturations de prestations
- refacturation de charges locatives

⚡ Dotations et Participations

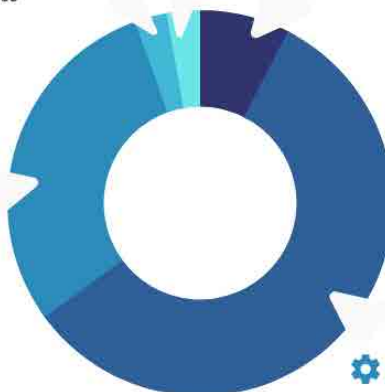
29% Ces recettes proviennent :

- de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat
- du fonds départemental de péréquation

⚙️ Impôts et Taxes

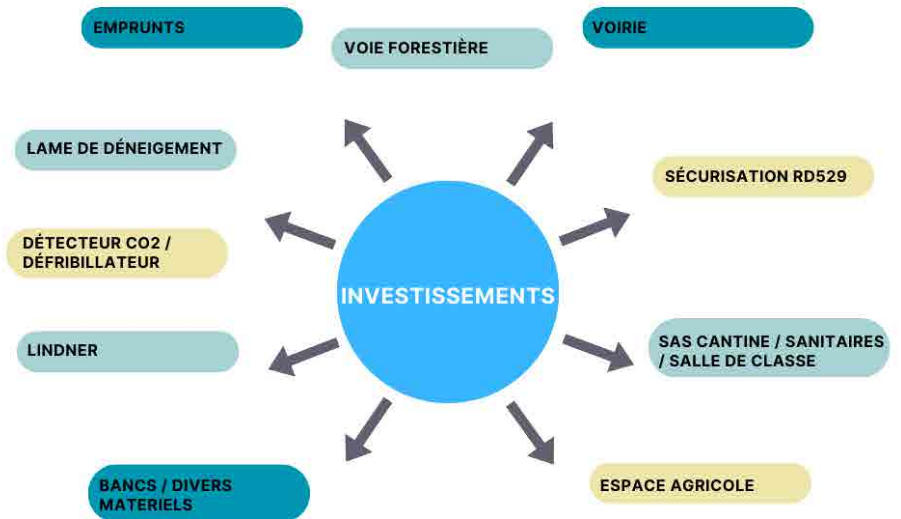
57% Ces recettes découlent :

- des produits d'imposition des taxes foncières bâties et non bâties
- de la compensation de l'Etat de la taxe d'habitation
- de l'attribution de compensation de la CCM
- des droits de mutation



Section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à :
1 024 883,29 €
 Les recettes s'élèvent à :
859 531,15 €
Résultat de l'exercice 2022 est de :
- 165 352,14 €
Résultat cumulé au 31/12/21 :
- 120 358,34 €
Reste à réaliser : 18 466,00 €
Résultat définitif 2022 :
- 101 892,34 €



Principales opérations réalisées :

- Achat d'un Lindner :** 144 000,00 €
- Lame de déneigement :** 21 000,00 €
- Voirie Aveillans Tapa :** 309 538,84 €
- Aires de stationnements Ecole, Aveillans, La Roche :** 111 391,89 €
- SAS Cantine et sanitaires :** 83 918,25 €
- Réhabilitation salle de classe :** 29 044,61 €
- Sécurisation RD529 :** 25 620,00 €
- Voie forestière des Signaroux :** 95 226,12 €
- Acquisition maison à côté bibliothèque :** 30 000,00 €

Résultat de fonctionnement définitif 2022 :
676 227,81 €
Résultat d'investissement définitif 2022 :
- 101 892,34 €
Résultat reporté en 2023 :
574 335,47 €

BUDGET DE L'EAU

Section de fonctionnement

Les dépenses réalisées s'élèvent à **183 537,47 €**
 Les recettes s'élèvent à **173 347,56 €**
Résultat de l'exercice 2022 est de - 10 189,91 €
Résultat cumulé au 31/12/21 : 237 607,52 €
Résultat définitif 2022 : 227 417,81 €

Principale opération réalisée :

- Réparation réseau sous la Passerelle :**
11 100,00 €
- Dotation aux amortissements :** 112 702,87 €
- Redevance Agence de l'eau :** 19 590,00 €
- Frais de personnel Gestion et réparation :**
12 216,00 €

Section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à **230 564,99 €**
 Les recettes s'élèvent à **218 654,29 €**
Résultat de l'exercice 2022 est de - 11 910,70 €
Résultat cumulé au 31/12/21 : 114 884,59 €
Restes à réaliser : 43 033,00 €
Résultat définitif 2022 : 157 917,59 €

Principale opération réalisée :

- Renforcement et restructuration du réseau eau potable Aveillans Tapa :** 206 706,20 €
- Amortissements :** 18 898,48 €

Les chiffres « clés » du Budget Communal 2023

Le 27 mars dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour débattre sur les orientations budgétaires et voter le budget de la Commune pour cette année 2023. Dans un contexte incertain et complexe, le budget 2023 répond à la fois au maintien et au développement des services publics municipaux mais aussi à la mise en place de projets structurants et d'investissements.

Section de fonctionnement

Les taux de fiscalité ont été révisés et s'articulent ainsi :
 Taxe sur le foncier bâti : 35,90 %
 Taxe sur le foncier non bâti : 67,90 %
 Taxes d'habitation résidences secondaires : 10,28 %
Les dépenses et les recettes sont à l'équilibre pour un montant de : 1 844 536,00 €

Section d'investissement

Les recettes et dépenses répondent à l'équilibre pour un montant de 1 555 340,00 €





Les Commissions

Le C.C.A.S.

Le CCAS s'est réuni en février pour décider des grandes lignes de ses actions sociales et solidaires pour 2023, et pour voter les différentes subventions qui peuvent être accordées aux organismes caritatifs et d'aide à la personne qui en font la demande.

Concernant l'action sociale, le CCAS gère les demandes de logement sur la commune, et maintient sa vigilance auprès des personnes fragiles. Les permanences, sur rendez-vous, se tiennent toujours le mercredi de 10h à 12h en Mairie.

Sur le volet intergénérationnel, c'est une après-midi réunissant enfants et seniors qui est en cours d'élaboration, et dont la date est fixée au 10 mai prochain.

Les repas Part'âge, mis en sommeil depuis 2020, vont enfin pouvoir reprendre dès le 4 avril, tous les mardis dans la salle de restauration scolaire. Toute personne souhaitant déjeuner à la table des élèves de l'école pourra s'inscrire en Mairie. Le prix unitaire du repas sera de 5,50€.

Le Conseil Municipal d'Enfants

En ce début d'année 2023, le C.M.E. a tenu plusieurs réunions pour élaborer les projets du second semestre :

- Sensibilisation aux droits de l'enfant
- Organisation des commémorations du 8 mai
- Finalisation et décoration de la cabane à livres
- Organisation de l'opération Motte Propre en mai
- Participation à l'après midi intergénérationnelle du 10 mai

Vous les croisez probablement souvent sur l'aire de jeux, devant l'école ou au détour des sentiers de promenade de la Commune, ce sont les assistantes maternelles du villages, dynamiques et souriantes.

Toujours entourées de bambins, ces professionnelles de la petite enfance prennent soin des enfants qui leur sont confiés, participent à leur éveil et collaborent avec les parents employeurs, la Protection Maternelle et Infantile, et le Relais Petite Enfance.

Pour toute information concernant les disponibilités des assistantes maternelles, le RPE sera votre interlocuteur privilégié.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Communauté des Communes :

Relais Petite Enfance - Matheysine

ccmatheysine.fr

Tous les mardis (hors vacances scolaires) à 11h40, dans la salle de restauration scolaire, venez partager un déjeuner avec les enfants de l'école du Bourg.



A partir du 4 Avril 2023

Repas Part'âge

Ouvert à tous les Mottois

Prix unitaire du repas: 5,50€

Uniquement sur réservation
auprès du secrétariat de
Mairie



Renseignements et réservations: Accueil de la Mairie - 1, Place Albert Rivet - 04 76

CME



Sabine KELLA

Patricia BOUJARD

Lauriane PERRIER

Mylène BRUGNERA

Amélie PAPIN

Nathalie CHERFAU

Maud TAGLIERO

Aurore COLLET BELLON

Marielle UGNON-FLEURY

Magali DUBUS

Ludvine UJLIG

Brigitte GENEVOIS

Gaëlle ZAPPALÀ

Johanna ELAMENTI

Commission Culture

Sortie d'hibernation imminente pour les Mottois. C'est un printemps qui s'annonce haut en couleurs côté culture à la Motte : musique, théâtre et frous-frous vont vous redonner bonne mine !

Sortez vos agendas et réservez les dates suivantes:



L'agenda Culturel

Au programme ce printemps 2023

« 1000 et... 1 langages »

Samedi 25 mars à 18h
par Les Conteurs du Mardi.
Contes adultes,
Participation au chapeau

« Jessandwest »

Samedi 15 avril à 20h
Concert
Duo rock reprises et compos années 60, 70
et 80,
Entrée : 10€

« Burzik en scène »

Samedi 29 avril à 20h
Cabaret burlesque (adultes)
Participation au chapeau

« La gourmandise »

Samedi 13 mai à 17h
par Les Conteurs du Mardi.
Contes 5-8 ans
Gratuit pour les enfants

« Meurs et Deviens »

Samedi 3 juin à 18h
Présentation de son ouvrage
sur l'Arménie par
Maurice Dolmadjian, auteur.

Fête de la musique

Mercredi 21 juin à 18h,
place de la Mairie, gratuit

25 mars **L'1000 et... 1 LANGAGES**
présenté par Les Conteurs du Mardi

15 avril **Jessandwest**

29 avril **Burzik en scène**

Samedi 25 Mars à 18:00
Nouveau spectacle de contes adultes
Entrée Gratuite - Participation au chapeau
Salle Socio-Culturelle de la Motte d'Aveillans
7 Place Albert Rivet
Ne pas payer sur la voie publique

13 mai **Les Conteurs du Mardi**

21 Juin **Fête de la Musique**

3 juin **M. Dolmadjian**

La Ruche aux Livres



La Bibliothèque Municipale « **La Ruche aux Livres** » de la Motte d'Aveillans accueille le public mais aussi les classes de l'école maternelle et primaire de la Motte d'Aveillans.

Au rez-de-chaussée, un premier espace contient la section adultes et propose une sélection de romans, Bds et un fond local.

À l'étage, le coin des plus jeunes se compose d'une section Bds / romans pour les ados, et d'albums pour les plus petits. N'hésitez pas à venir prendre un petit moment pour lire, rêver, ou rechercher des informations !

Depuis plus de 10 ans, la bibliothèque de la Motte d'Aveillans adhère au réseau de lecture de la Matheysine. Au départ constitué de 4 bibliothèques le **réseau Maticena** en compte maintenant 11.

Pour pouvoir emprunter des livres, rien de plus simple. Il suffit de venir s'inscrire aux heures d'ouverture de la bibliothèque, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'une autorisation parentale pour les moins de 18 ans, d'un justificatif de moins de 3 mois pour les chômeurs ou titulaires du RAS et CMI invalidité (pour avoir droit au tarif de 8 €).

L'adhésion est de 15 € / an pour les adultes habitant la C.C.M. et est **gratuite pour les enfants**.

Cette adhésion donne accès à toutes les bibliothèques du réseau, ce qui permet d'avoir un panel de plus de 67 000 documents, tous supports compris (enfant, adulte, livre, DVD, CD...)

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site www.maticena.fr

Grâce au site, vous pourrez rechercher et réserver un document, visualiser les nouveautés présentes sur le réseau, accéder à votre compte abonné, prolonger vos emprunts ou avoir un aperçu de l'actualité des bibliothèques. Vous pourrez également y trouver toutes les **animations et expositions** proposées tout au long de l'année dans les bibliothèques du réseau.



Horaires d'ouverture

Mercredi et vendredi de 9h à 12h

Judi de 15h à 18h15

Samedi de 10h à 12h

La Fête du Livre

Cette nouvelle édition, en cours de préparation dans le réseau Maticena aura pour thème Les animaux dans les livres, et sera intitulée

« **Pas si bête** ».



Découvrez les coups de cœur des lecteurs :

« *Amalia* » d'Aude Picot

« *La commode aux tiroirs de couleur* », d'Olivia Ruiz

« *Le Réveil* » de Laurent Gouelle

« *Azul* » d'Antonio Da Silva



Votre carte vous permet d'emprunter:

- **6 livres,**
- **3 revues,**
- **3 CD et 3 DVD (à partir de 14 ans), par carte pour 3 semaines**



REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DES BIBLIOTHÈQUES

Réseau intercommunal de lecture publique Maticena

Vous avez du temps libre,

Vous aimez venir dans votre bibliothèque communale,

Vous avez envie de passer un moment convivial...

La bibliothèque La Ruche aux livres de La Motte d'Aveillans

recherche un/une bénévole quelques heures par semaine

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour en savoir plus !

Contact : pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque (mercredi, vendredi ou samedi matin et Jeudi après-midi),

par téléphone 04.76.30.76.89 ou par mail bibliamotte@maticena.fr

Un engagement de 2h/mois permet de tenir une permanence.

Missions possibles : permanence, équipement, couverture des livres et jeux de société, etc...



Frelon asiatique

Suite à la réunion concernant l'implantation du frelon asiatique en Matheysine, organisée en février par la Communauté des Communes, voici quelques informations utiles pour mieux connaître cet insecte et savoir comment réagir en sa présence.



Thorax: brun velouté
 Segments abdominaux: Bruns bordés de fines bandes jaunes
 4^{ème} segment : bande jaune orangée large
 Tête noire – face orangée
 Pattes jaunes
 Environ 25 à 35 mm de long

Sa piqûre peut être mortelle

Présence du Frelon asiatique en Matheysine

Le frelon asiatique a fait son apparition en 2015 en Isère.

La destruction des nids a permis de limiter la prolifération et une colonisation trop rapide. Cependant, aujourd'hui, même si elle est toujours indispensable elle n'est plus suffisante.

En 2022, neuf communes sont impactées en Matheysine.

Cycle de vie des frelons.

À partir de février :

Les fondatrices sortent d'hivernage pour construire un nid primaire de petite taille, généralement à l'abri.

À partir de mai :

Le nid primaire est abandonné.

Un nid secondaire est construit, le plus souvent en hauteur dans un arbre feuillu. Il peut atteindre un diamètre de 50 cm à 80 cm. La population du nid augmente.

À partir de septembre :

La population est à son maximum.

C'est à cette période que commencent les prédateurs sur les ruchers.

Entre septembre et octobre :

Les futures fondatrices quittent le nid et sont fécondées

Puis elles vont hiverner seules à l'abri du froid (tas de bois, mur...).



Conduite à tenir en présence d'un nid de frelons asiatiques

Si nous voulons diminuer le nombre de nids, il faut détruire un maximum de fondatrices à leur sortie d'hivernage par le biais d'un plan de piégeage.

Condition de réussite du plan de piégeage

Le piégeage doit être réalisé sur la totalité du territoire infesté
 Territoire = Commune

100% des apiculteurs impactés par le frelon doivent participer au piégeage.

L'engagement de tous est nécessaire

À l'automne 2022 deux nids ont été détruits secteur du Mas. Il se peut que les fondatrices aient déjà quitté le nid pour hiverner.

De ce fait il faut au printemps être particulièrement vigilant dans ce secteur.



N'essayez pas de détruire le nid, signalez-le en Mairie si vous en détectez un.





Sport, Culture et Patrimoine

Le Sou des Écoles

Afin de financer les différents projets scolaires prévus pour l'année 2023-2024, dont une classe verte, le Sou a organisé une **vente de fromages** issus de la boutique des « Fromages de Rémi », permettant ainsi de récolter **266 €**. Une **vente de fleurs** a atteint la **somme de 557 €** !

Le 4 mars, un **Carnaval coloré** a fendu la grisaille, animant les rues du villages et permettant aux participants d'arborer leurs plus beaux costumes. Monsieur Carnaval, conformément à la tradition, a été brûlé sur le Pontet.



À noter, une **chasse aux œufs** aura lieu le **23 avril**, dans le village Et l'**Animation Fitness** le **12 mai** : 3 cours à 18h, 18h45 et 19h30



Le Comité d'Animation Mottois

Le Comité d'Animation Mottois (fusion des associations Noël en Chœur et Motte en Fête) organisait sa première manifestation, le Samedi 4 mars, un **loto**. Dès 17h30 une petite file d'attente s'était créée devant la porte d'entrée (ouverture des portes à 18h). La capacité maximum de la salle, 300 personnes, fût atteinte en même

pas une heure ! Au commandement du boulier, une équipe rodée, a régalé les joueurs; de très jolis lots (un atout qui à même fait déplacer des personnes du bassin Grenoblois) ont été remportés dans cette magnifique soirée.

Le coin Snack / buvette à été un franc succès également, tout comme le jeu des enveloppes.

Le Président tient à remercier chaleureusement toute son équipe qui à été au top que ce soit au boulier, à la buvette/snack mais aussi au rangement et ménage.

Un merci également à **Madame La Maire** pour la mise à disposition de la salle ; et enfin un immense merci à nos **112 donateurs** pour leur générosité (un grand travail de démarchage à été effectué auparavant).



Fête du Pain

GRATUITS (enfants)

Château gonflable
Maquillage
Jeux en bois
Concours de dessins

Sculpture sur bois
Barbecue
Buvette

14 Mai 2023

La Motte d'Aveillans
(le Pontet à partir de 9h00)
Vide-Greniers

Réservations le **mercredi** et **vendredi**
06 46 36 76 80

Concours de pétanque
doublette: 13h30



Le Comité d'Animation Mottois vous donne rendez vous, le **Dimanche 14 mai** pour la **Fête du Pain**

Les Signaroux

La saison hivernale se termine aux Signaroux. Comme beaucoup, nous avons été **impactés par le manque de neige**. En premier lieu, le ski alpin : nous n'avons pas pu faire tourner le télésiège même si il était prêt depuis début décembre. Par contre, un damage a pu être judicieusement fait au bon moment et cela a permis de proposer aux fondeurs de profiter essentiellement de la piste jaune. Cela a donné la possibilité aussi aux enfants des **écoles primaires de venir découvrir ou perfectionner leur technique en ski de fond**. Les bénévoles de l'association ont souhaité maintenir les **sorties nocturnes planifiées**. Celles-ci, habituellement faites raquettes aux pieds, se font transformées en randonnées pédestres. Mais le public a répondu présent et trois des quatre sorties prévues étaient complètes. L'association s'est même vue renforcée avec une adhésion en cours de saison. La date de l'assemblée générale n'a pas encore été fixée. Et comme toujours, nous serons heureux d'accueillir toute personne prête à donner un peu ou même beaucoup de son temps pour nous aider à faire fonctionner cette **petite station sur ce magnifique site des Signaroux**. Alors n'hésitez plus, nous vous attendons.



Le Foyer Pour Tous

À chaque période de vacances scolaires, le Foyer Pour Tous propose **un accueil de loisirs pour des enfants âgés de 3 à 12 ans**. Lors de ces accueils de loisirs, un programme basé sur des thèmes divers et variés est concocté par l'équipe d'animation. Sur la 1^{ère} semaine des **vacances du printemps prochain la thématique s'est articulée autour de « Défis Nature »**. Au programme : des constructions de cabanes, des activités manuelles sur le thème de la nature, des jeux sportifs et collectifs, une chasse aux œufs, une sortie nature avec un guide et des animations autour d'ateliers FabLabs (outils fascinants et créatifs commandés par ordinateur) avec l'association CAFES.

À VOS AGENDAS POUR LA FIN DE SAISON 2022/2023

Le Foyer Pour Tous prépare la fin de saison 2022/2023 avec 2 dates à cocher sur vos agendas :



Du 12 au 16 juin, semaine portes ouvertes des activités, avec démonstrations



Samedi 24 juin, fête de fin de saison, dans la salle des fêtes de la Motte Saint Martin

La Mine Image

Dans le cadre de l'opération « **Musée en Fête** », venez assister à une conférence autour d'un projet hors du commun :

Grenoble, Ville d'Eaux ou comment Grenoble aurait pu devenir une ville thermale, avec la projection d'un petit film en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et Monsieur Christophe Meuret, enseignant et archéologue.

Au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle, les sources d'eaux chaudes du Drac vont intéresser la ville de Grenoble pour la création d'établissement thermal.

Le Vendredi 12 Mai à 18h30



L' US Valmontoise

Un voyage dans le temps au travers des 100 ans de football Mottois



Tout commence au niveau 14 de l'exploitation du charbon à La Motte d'Aveillans. En effet, la galerie où est extrait le charbon, reprend son schiste et forme une plateforme au fil du temps... profilant ainsi un terrain plat dans cette commune vallonnée et l'idée d'en créer un terrain de foot s'y installe.

Une exposition qui a suscité beaucoup d'émotions, de souvenirs avec ses nombreuses photos retraçant l'histoire de ce sport cher au cœur des habitants du village.

André Nahum a retracé l'histoire de ce Club aux côtés d'André Galvin, conservateur de nombreuses archives. Le stade du 14 en a vu des amoureux du ballon rond et dans sa dernière décennie, peut être fier de l'équipe féminine 1^{ère} du championnat de la coupe de l'Isère ! **L'ensemble des hommes et des femmes qui ont œuvré dans la vie du Club et transmis au fil des générations les valeurs du foot ont été mis à l'honneur.**



Un siècle de foot

À LA MOTTE D'AVEILLANS



Du 18 au 31 Mars 2023

EXPOSITION

Salle Socio Culturelle de la Motte D'Aveillans





Des professionnels de santé à votre service...

URGENCES MÉDICALES

...Conseil médical, visite à domicile, service de garde
Tél : 0810.15.33.33

...Urgences ou risques vitaux
Tél : 15 ou le 112

AMBULANCES

...La Mure Ambulance
65 Bis Rue des Alpes
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.96.74

MÉDECINS (tous régimes)

...Centre de Santé Filiéris
Le Pontet
38770 La Motte d'Aveillans
Tél : 04.76.30.77.50

PHARMACIE

...Pharmacie de la Pierre-Percée
12 Route du Pontet
38770 La Motte d'Aveillans
Tél : 04.76.30.60.14

CENTRE HOSPITALIER

62 Rue des Alpes
38350 La Mure
Tél : 04.76.81.42.00

LABORATOIRE D'ANALYSES BIOLOGIQUES

...ELIBIO
3 Bis Avenue Docteur Tagnard
Montée de la Citadelle
38350 La Mure
Tél : 04.76.81.03.46

DENTISTES

...Centre de Santé Filiéris
(tous régimes)
Le Pontet
38770 La Motte d'Aveillans
Tél : 04.76.30.66.32

...THIRION Gilles
Le Bourg - 38119 Pierre-Châtel
Tél : 04.76.83.06.61

CABINET DENTAIRE

DENTISTES
...BIGUET Philippe, NIGAUD Louis
6 Rue Bayard
38350 La Mure
Tél : 04.76.81.17.70

ORTHODONTISTES

...FURLAN Claire
6 Rue Bayard
38350 La Mure
Tél : 04.76.81.69.80

SOINS INFIRMIERS

...Aveillans Soins Infirmiers
10 Route du Villard-Merlat
38770 La Motte d'Aveillans
Tél : 06.84.46.34.00

...BARBE Christel,
CAPRERA MONTEIRO Solange
La Festinière
38119 Pierre-Châtel
Tél : 04.76.30.23.55

...Infirmiers Carmi Filiéris
(tous régimes)
Tél : 04.76.30.70.14

...CUFFE Michèle,
MAUMUS Françoise,
REBREYEND Nathalie
Le Bourg
38119 Pierre-Châtel
Tél : 04.76.30.87.34

...ARTHAUD Jean-Pierre,
RAMUS Christophe
26 Rue du Breuil
38350 La Mure
Tél : 04.76.81.17.59

...SELARL VECTRA SOINS
2 Montée de la Citadelle
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.94.63

KINÉSITHÉRAPEUTES (tous régimes)

...Centre de Santé Filiéris
Le Pontet - 38770 La Motte d'A.
Tél : 04.76.30.78.79

...CHASTANG François
Centre de Santé Filiéris
Le Pontet - 38770 La Motte d'A.
04.76.30.56.34

(Lundi, mardi, jeudi, vendredi)

...Société Muroise de rééducation
HORVATH Cédric, THEZE Valérie,
TRAMBOUZE Corinne,
VILLARET Anne

64 Bis Rue des Alpes
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.86.26

...HALBWAX Virginie
94 Rue Jean Jaurès
38350 La Mure
Tél : 04.76.81.04.75

...HAUC Geneviève
20 Avenue Docteur Tagnard
38350 La Mure
Tél : 04.76.81.14.81
06.08.34.63.29

OSTÉOPATHE

...DUTOY Gaëtan
11 Avenue des Plantations
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.97.19

...LANUSSE-CAZALÉ Anne-Florence
PONCET Frédéric
22 Route Napoléon
38119 Pierre-Châtel
Tél : 04.76.30.49.20

...VINCENT Annabelle
Thérapeute, ostéopathie, Poyet
7 rue Amable Matussière
38000 Grenoble
06.33.57.83.77

anna.vincent.osteo@gmail.com

PODOLOGUES - PÉDICURES

...VALAGÉAS Philippe
26 Rue du Breuil
38350 La Mure
Tél : 06.08.34.88.89

...ESCALON Florentin

...PETIT Laurine
Rue Lesdiguières
38350 La Mure
Tél : 04.76.83.90.70

...CHAUVET Adeline
22 avenue du Docteur Tagnard
38350 La Mure
Tél : 06.95.93.95.56

PSYCHOLOGUES

...BRACHET Sylvie
1 Place Docteur Béthoux
38350 La Mure
Tél : 06.76.38.88.04

...GERING-PUYJALINET Nicole
10 Rue Saint Jacques
38350 La Mure
Tél : 06.08.13.48.27

...MOAL Rosemarie
59 Avenue Chion Ducollet
38350 La Mure
Tél : 06.07.30.87.25

ORTHOPHONISTES

...KRECEK-GARNIER Bénédicte
59 Avenue Chion Ducollet
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.87.25

...RUFRAÏ Stéphanie
64 Bis Rue des Alpes
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.97.97

...Centre Médico Psychologique
Juvéno Infantile
62 Bis Rue des Alpes
38350 La Mure
Tél : 04.56.58.84.10

PSYCHOMOTRICIENNE

...Centre Médico Psychologique
Juvéno Infantile
62 Bis Rue des Alpes
38350 La Mure
Tél : 04.56.58.84.10

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

...Centre Médico Psychologique
62 Bis Rue des Alpes
38350 La Mure
Tél : 04.56.58.84.00

...La Mire
Thérapie individuelle, familiale, de couple

MOUGEOT Élodie / MILORD Patrick
12 Rue du Cercle
Tél : 06.61.10.63.13
06.07.40.29.10

VÉTÉRINAIRES

...Clinique Vétérinaire (SCP)
PAGÈS et SOUCHÈRE
32 Avenue Docteur Tagnard
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.94.32

...Clinique Vétérinaire PONCET
15 Avenue Docteur Tagnard
38350 La Mure
Tél : 04.76.30.95.28

Des entreprises locales...

Agriculture - Aquaculture - Forêt

CHANTRE Carine
La basse cour des Mottes
2 rue de la Gravière
06.37.07.98.82
carine.chantre@orange.fr

PISCICULTURE DU VALBONNAIS

Alain JOANNAIS
36 Route de La Roche
06.75.78.66.12

Artisanat - Commerce - Services**DARIER GRANULÉS BOIS SERVICES**

Combustibles / Michel DARIER
24 Route du Pontet
04.76.30.75.68 /
06.82.35.96.69

DEZOTHEZ Lionel

Espaces verts
30 Route du Villard Merlat
04.76.30.60.59 /
06.01.87.86.46

EBEMINE2 CONSEILS

Fanny ROUARD DELAIRE
Experts-comptables
9 rue de l'Hôpital
04.76.83.97.01

GARAGE DE LA GARE CITROËN

Automobiles - Thierry
SERVIZET
34 Route du Pontet
04.76.30.63.25

H'VAL - Centre Équestre

Loisirs - Spectacles
Claudine FIAT
13 Rue des Georges
04.76.81.19.93

I.T. DRONE

Photographie et imagerie
technique aérienne
Olivier HUMEAU
10 Cité Paulin
06.23.81.92.66
contact@itdrone.fr

JMG Dépannage

Dépannage électroménager
Jérémy GALVAIN
1 Rue de La Rebaïsse
06.07.43.88.46

L'ÎLOT TOUTOU

Pension canine - Toilettage
Catherine COLLEMANT
SELLON
4 Rue de la Pierre-Percée
06.87.04.80.51

LA BOULANGERIE DES MOTTES

Alimentation - Boulangerie
Pâtisserie / Luc BROUTIN
2 Route de La Roche
04.76.30.61.26

LA MINE-IMAGE

Musée
7 Rue de La Mine
04.76.30.68.74

LA POSTE

Poste
7 Place Albert Rivet
04.76.30.62.53

LE CAMÉLÉON

Coiffure - Beauté
Cindy DUTHILLEUL
8 Route du Villard-Merlat
04.76.81.64.08

NATURAL COIF'

Coiffure - Beauté
Laëtitia BONNOIS
2 Route du Pontet
04.76.30.78.26

MICROG

Jean-Louis SAVOYET
Orfèvrerie
23 Route du Villard-Merlat
06.15.60.29.14

PLANET'S PLAN

Architecte
Céline DEBÈZE
9 Rue du Cercle
06.42.30.21.61

PROXI (Aux Quatre Galeries)

Alimentation générale
Nelly REYNIER-BARET
17 Route des Quatre Galeries
04.76.30.72.01

TABAC PRESSE LOTO SOUVENIRS

Xavier GEORGET
Tabac - Presse
5 Route de La Roche
04.76.30.61.88

Bâtiment et Travaux Publics**A.B.C. DÉPANNAGE**

Plomberie - Chauffage -
Sanitaire Yann DIMECH
24 Descente du Tapa
04.76.81.37.53 /
06.63.63.34.62

BARNIER Emmanuel

Charpente - Couverture
Zinguerie + VTT connexion
13 Descente du Four
04.76.30.77.90

BEAUDOU Jean

Peinture - Papiers peints
Revêtement de sols
2 Rue du Sagnac
04.76.30.74.82

BRUGNERA Patrice & Fils

Peinture - Papiers peints
Revêtement de sols
4 Rue des Bassins
04.76.30.66.96 /
06.80.08.17.68

CHICHIGNOUD Paul

Installation
Modernisation d'ascenseurs
12 Rue des Georges
04.76.30.60.77 /
06.60.63.60.77

EYMERY Alain

Electricité générale et
multiservices
22 Route du Grand-Pré
04.76.30.78.99 /
06.32.41.74.65

SANISUD

Plomberie - Chauffage -
Sanitaire Thierry BERGAMINI
6 Rue de La Charbonnière
04.76.30.66.57 /
06.33.80.35.36

SARL MARTIN

Maçonnerie - Carrelage
Sébastien MARTIN
48 Route du Villard-Merlat
04.76.30.75.67 /
06.77.95.85.48

SUD ISÈRE ÉNERGIES

Plomberie - Chauffage -
Sanitaire ROBERT Marc, Yves
4 Route du Villard-Merlat
04.76.30.17.52 /
06.41.61.06.06

T.L.S. / S.A.R.L.

Transport Livraison Service
Guy FAYOLLE
20 Route du Grand-Pré
06.80.10.88.48

Hébergements et Restauration**C'EST PAS (QUE) D'LA TARTE**

Pâtisserie
Camille BELFERRAG
07.78.28.38.35
www.cestpasquedlatarte.fr

CAFÉ DE LA GARE

« Le Lézard »
Restauration / Gabriel ROSSI
5 Route de La Gare
04.76.30.60.42

GÎTE DU CHARDON BLEU

Hébergement / Patrick
JULIANI
5 Montée de l'Orme
04.94.33.09.72 /
06.81.60.96.39

EURL L'ORIEL DU SENÉPY

Gîtes / Hébergements
insolites
Nicolas CABUS
8 Les Signaroux
06.66.29.93.51
cabusnicolas@orange.fr

L'ART-MUSE (Gîte de groupes)

Hébergement et Restauration
Nathalie OTTAVIANO
Franck GABERT
24 Les Signaroux
04.76.81.35.77

L'ASSIETTE ASSIETTE À ROULETTES

Traiteur - cuisine
événementielle
Philippe GARNIER
2 rue de la Serve
06.98.11.02.97

LES AVEILLES Gîtes**

Hôtel Restaurant**
Hébergement et Restauration
SAS Les Avelles - Michel
VITTONÉ
9 Rue des Georges
04.76.30.48.70

MARTINASSO Catherine (Chambres d'hôtes)

Hébergement et Restauration
22 Les Signaroux
04.76.30.79.71 /
06.81.60.70.80

Industrie et assimilés**CONCEPT PLASTIQUE**

Industrie et assimilés
Albert CRETTON
Zone Artisanale de La Gare
04.76.30.47.95 /
06.79.22.25.33

D.A.T.E.

Industrie et assimilés
Robert MORACCHIOLI
8 Route du Pontet
04.76.30.63.11

P.C.M. Plastique Conditionnement Montage

Industrie et assimilés
Louis CASAGRANDE
21 Route du Pontet
04.76.30.70.27

Professions libérales**AVEILLES SOINS INFIRMIERS**

Santé - Infirmiers
10 Route de Villard-Merlat
06.84.46.34.00

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Centre de Santé Filiéris
Le Pontet
04.76.30.77.50

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Soins Infirmiers
Le Pontet
04.76.30.31.62

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Dentiste
Le Pontet
04.76.30.66.32

PHARMACIE DE LA PIERRE-PERCÉE

Santé - Pharmacie
Paul SCIANGULLA
12 Route du Pontet
04.76.30.60.14

R.H.T. LA PIERRE-PERCÉE

Résidence d'Hébergement
Temporaire
3 Route du Villard-Merlat
04.76.30.32.00

ÉVASION ZEN

Massages, détente, bien-être
Leslie VALERO
10 Chemin Vieux
06.62.14.65.90

L'Agenda

Avril

Dimanche 23 Avril

Chasse aux Œufs

Sou des Écoles

Samedi 29 Avril

Opération Motte Propre

De 9h à 12h Rdv Place de la Mairie

Repas offert aux participants

« Burziq en scène » Cabaret burlesque

20h Salle socioculturelle

Adultes, participation au chapeau

Mai

Vendredi 12 Mai

Cours de Fitness

De 18h à 19h30 Salle socioculturelle Sous des Écoles

Conférence/ Musée en Fête

Musée de la Mine Image - 18h30

Comment Grenoble aurait pu devenir une ville thermale

Samedi 13 mai

« La gourmandise »

à 17h par Les Conteurs du Mardi .

Contes 5-8 ans, gratuit pour les enfants

Dimanche 14 mai

Fête du pain

Toute la journée au Pontet

Comité d'animation Mottois

Journée porte ouverte AS LES GUEULES NOIRES
Samedi 23 Juin 2023
18h-17h
AU STADE DU 14 (rue de la mine, 38770 La Motte d'Aveillans)

Au programme:

- Plusieurs ateliers autour du ballon
- Stand information sur la saison de foot à venir
- Possibilité de se restaurer à la buvette du club (Bolsans, bombons, saucisses et frites)

Participez aux ateliers à 2 pour 2€ (1 adulte plus 1 enfant)

Venez nombreux pour que la fête soit complète

Pour plus de renseignements contactez-nous : 0468003028 ou 0635974481

Juin

12 au 16 juin

Semaine Portes ouvertes,

démonstrations des activités

Foyer Pour Tous

Mercredi 21 juin

Fête de la musique

18h, place de la Mairie, gratuit

Samedi 24 juin

Journée Portes Ouvertes

AS les Gueules Noires - Stade du 14

Fête de fin de saison

Foyer Pour tous - Salle des Fêtes - La Motte Saint Martin

Dimanche 25 juin

Vide-Greniers

Concours de Pétanque

Place de la Gare / Maison du Tourisme

Fête du Pain

GRATUITS (enfants)
Château gonflable
Maquillage
Jeux en bois
Concours de dessins
.....
Sculpture sur bois
Barbecue
Buvette

14 Mai 2023

La Motte d'Aveillans
(le Pontet à partir de 9h00)
Vide-Greniers
Réservations le mercredi et vendredi
06 46 36 76 80
Concours de pétanque doublette: 13h30

LA MOTTE D'AVEILLANS

(Place de la Gare)

MAISON TOURISME
de 9h00 à 19h00

Dimanche 25 Juin VIDE-GRENIERS
Concours de Pétanque (13 h 30)
2€50 le mètre, minimum 2 mètres
Réservations et règlements avant le **Jeudi 22 Juin**
Tel: 06 75 43 73 81

Entrée libre et gratuite.

Atelier CRÉATIF pour les ENFANTS

Mercredi 26 avril de 15h à 17h dans les locaux de CAFES

Atelier animé par la micro-crèche les Bout'Choux
Ouvert aux enfants de 18 mois à 8 ans

Atelier Récup
Revalorisation de mobilier avec du papier mâché (chacun-e est libre d'apporter ou non un objet à revaloriser)

Atelier Pop Art
Peinture avec projection sur toile (inspiration Andy Warhol et Banksy)

Renseignements auprès de la crèche au **04 76 72 15 83**

S.C.I.C. En partenariat avec CAFES
17, avenue du Docteur Taghiard La Motte

VENDREDI 12 MAI 2023 COURS DE FITNESS

AU PROFIT DES CLASSES VERTES DE L'ÉCOLE DE LA MOTTE D'AVEILLANS

- 18H00 À 18H30 : CIRCUIT TRAINING
- 18H45 À 19H30 : ZUMBA
- 19H30 À 19H45 : RELAXATION

Ouvert à tous et tous niveaux, à partir de 14 ans.
Prix libre
Salle socioculturelle La Motte d'Aveillans - place Albert Rivet

Sport : Réservation de votre place sur sms au 067213184
Apportez votre gourde d'eau, vos baskets et votre serviette

